



Bulletin municipal n°2 juin 2026

## LE MOT DU MAIRE

Chères Magines, Chers Magins,

Ces derniers mois, notre service comptabilité a traversé une période de transition importante. Afin d'assurer la continuité du service, j'ai de nouveau fait appel, pour une durée de trois mois, à Mme Claudine Laurain, ancienne comptable de la commune récemment retraitée. Je la remercie sincèrement pour son professionnalisme et sa disponibilité en attendant la nouvelle comptable. Nantie d'une solide expérience au sein des collectivités territoriales, elle prendra ses fonctions à compter du 1er septembre prochain.

Je rappelle que les espaces autour de la salle des sports et des courts de tennis et doivent rester des lieux dédiés aux activités sportives autorisées et aux loisirs, ceci dans un cadre sécurisé et à des horaires décents. Une vigilance particulière sera renforcée pour préserver la tranquillité publique (Article R1336-5) en lien avec les forces de l'ordre lors de rassemblements, cérémonies ou de manifestations associatives sur l'espace communal. Dans cette volonté de protection de notre cadre de vie, le dispositif de vidéoprotection sera prochainement complété.

Chères Magines, Chers Magins, nous sommes à votre écoute en Mairie et à votre service. Ensemble, construisons l'avenir de notre charmant village.

Bonne lecture !

## ON EN A PARLÉ...

### DON DU SANG

Ce 5 mai dernier, une collecte de sang avait de nouveau lieu à la salle polyvalente de la commune. 56 personnes, dont 4 nouvelles, se sont présentées pour faire un don et 49 prélèvements ont pu être effectués.

Merci beaucoup à tous les donateurs sachant que le stock de sang actuel dans l'hexagone est à un niveau très faible avec de forts déséquilibres entre les groupes sanguins.



Les stocks oscillent généralement autour de 90 000 poches, alors qu'un niveau de sécurité optimal exige 110 000 poches. C'est pourquoi L'Etablissement Français du Sang fait appel en priorité aux personnes du groupe sanguin O négatif, aussi appelées "donneurs universels".

Merci également à nos bénévoles qui sont toujours présents pour installer et ranger le matériel et surtout pour prendre soin, avec le sourire, des donateurs en proposant la collation presque obligatoire.



### DÉCHETS



Merci aux personnes qui sont venues pique-niquer le weekend du 31 mai à la grande fontaine ; les déchets ont été mis en sacs et regroupés près de la poubelle. Fait si rarissime qu'on se sent obligé de le relater ! Preuve en est qu'avec un peu de civisme, on peut garder notre environnement propre et agréable et faciliter le ramassage des ordures.



## BOIS DU FOUR

Ce week-end des 6 et 7 juin, riche en événements un peu partout, l'association Ouvrage A5 Bois du Four Ligne Maginot fêtait l'ouverture de sa saison. L'ouvrage avait revêtu son habit des grands jours en exhibant son filet de camouflage.



Les bénévoles étaient là pour accueillir le public, proposer une brocante militaire et le guider dans la découverte du fort. Bien que les visiteurs aient pu goûter à la soupe du poilu offerte lors de la descente à la cuisine, boissons et restauration les attendaient à la sortie avec le food truck Sorrente Pizza.

Prochain rendez-vous exceptionnel : La nuit des étoiles les 1<sup>er</sup> et 2 août avec le samedi la présence du Club astronomie de Longwy de 10h00 à minuit.

A noter que l'ouvrage est ouvert tous les dimanche de juin à septembre avec départ des visites à 14h00 et 16h00.

Infos sur <https://a5ouvragemaginot.org>



## APPRENTISSAGE CIRCULATION CYCLISTES



A l'instar des dernières années, l'association *Roue Libre Villers Loisirs* et l'auto-école *Espace Permis* organisaient une session « vélo » pour les scolaires de l'école Louis Pergaud.



La matinée a été consacrée aux CP – CE avec un parcours de maniabilité (slalom, freinage d'urgence) dans la cour de l'école et le rappel en classe des bons comportements à observer sur la voie publique par les piétons et cyclistes.

L'après-midi, ce sont les CM qui se sont rendus au Bois du Four après une traversée du village. Les encadrants ont rappelé à tout ce beau peloton les règles à observer en milieu réel (circulation, respect du code de la route).



Très belle journée sous le soleil appréciée des enfants, des organisateurs et des encadrants.



Gageons que cette journée, à défaut de faire naître des passions, sensibilisera à coup sûr la nouvelle génération à la mobilité douce.

Merci à tous les intervenants.

## FÊTE DE LA PENTECÔTE



Le fête de Pentecôte a encore connu un énorme succès cette année. Avec un temps superbe, le public a répondu présent tout au long du week-end. Les festivités ont commencé le samedi avec l'inauguration de la fête foraine en présence du responsable des forains *M. A Garette* et des membres de sa famille, du président de *Villers Animation M. L Gillet* accompagné de membres de l'association et de *M. le maire F Leclercq* ainsi que *des élus*.



Le samedi soir, le public a pu bénéficier des manèges avec en prime un magnifique feu d'artifice offert par les forains.

Le dimanche 24 mai, l'habituel vide-greniers a ouvert sous le soleil,

ensuite le public a pu profiter des attractions proposées par Villers Animation ainsi que du bar et de la buvette pour se soulager de la chaleur. La soirée s'est terminée avec un bal animé par l'orchestre La Fa Mi Do Ré où les danseurs ont pu s'amuser jusqu'au bout de la nuit sachant que le lundi était férié.

Souhaitons un aussi beau temps et une même réussite pour l'année prochaine !



## JOURNÉE MARCHÉ / VÉLO

Le dimanche 17 mai, l'association *Roue Libre Villers Loisirs* organisait une journée « Rando » avec une boucle en vélo et un parcours. Près de 150 marcheurs se sont partagés les 2 tracés de 5 et 11km alors qu'une vingtaine de cyclistes ont couvert les 13km prévus. Tout ce beau monde s'est retrouvé



à midi autour d'un jambon braisé-pommes de terre mitraille. Très belle journée en nature malgré une participation de cyclistes moins importante qu'espérée. Sûr que le succès de cette année fera des émules et que la prochaine édition attirera plus de deux-roues. Prévoyez le 23 mai 2027 !

## FESTI'JEUNES



Pour les 20 ans de l'ODJ, Villers la Montagne a eu l'honneur de recevoir les 4èmes rencontres inter frontalières d'Orchestres Des Jeunes.

Le dimanche 31 mai, 5 formations musicales regroupant souvent plusieurs municipalités, se sont retrouvées à la salle polyvalente pour des prestations dynamiques de haut vol. Le public a été enchanté de retrouver des titres modernes ou des musiques de blockbusters réarrangés. À mi-spectacle, tous les musiciens se sont regroupés sur scène, sur le devant et les côtés, pour exécuter un morceau spécialement composé pour l'occasion par Romain Zante : *Comme un souffle*. Il y avait là : l'**Orchestre Des Jeunes** regroupant Athus, Halanzy, Mont Saint Martin et Battincourt, **La Stabuloise** d'Etalle, l'**Union Royale** de Udange, **Les Diapasons** de Meix le Tige et l'Orchestre d'Harmonie de Talange. Toutes ces formations sont reparties enchantées et impatientes de participer à la prochaine édition.



## THÉÂTRE



Très belle affluence pour les 2 représentations les 15 et 16 mai derniers de la pièce « Loin des flammes ». Les acteurs ont été ravis de jouer devant un public aussi nombreux et enthousiaste. Les fans des 2 sœurs Roussel originaires de Mexy ont apprécié le réalisme social de la pièce dans un contexte historique local (le Longwy des années 80 en pleine lutte ouvrière) et pas si lointain. Souhaitons une bonne continuation à toute la troupe.

## VISITE DECHETTERIE



locale.

Le 22 mai, afin de sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets, la classe des CM de M. Julien Paré est allée visiter le SMTOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Villerupt) de Villers la Montagne. La municipalité tient ainsi à ce que tous les élèves fréquentant son école visitent au moins une fois la déchetterie

## FÊTE DE LA MOTO



Le samedi 6 juin l'association MDD renouvelait son édition du MDD DAY à la salle des sports de la commune.

Un parcours à l'arrière de l'aire de jeu avait été installé pour la pratique des motos de cross et les pilotes ont pu se faire plaisir en effectuant des



sauts de toute beauté devant les spectateurs.

Toute une série d'engins étaient exposés dans la salle marquant ainsi le contraste entre les anciennes machines de collection et les nouveaux bolides.

La journée a commencé avec le départ en ordre dispersé pour les participants du Rallye Routier, puis après la restauration aux stands, les pilotes de mobylettes se sont élancés pour une balade d'environ 40km.

Les enfants ont aussi pu de procurer des sensations avec un circuit débutant encadré par une équipe spécialisée. Spectacle garanti également avec plusieurs passages de virtuoses de figures (stunt).



La petite averse n'a pas dissuadé le public qui est resté pour profiter de la buvette, de la restauration tout et en écoutant les prestations des 2 groupes de musique : Les SupernovaTheatre et Les WINECRAFT.

Ambiance motards assurée et très belle journée animée à chaque instant.



Bravo la Team MDD

## WEEK-END JEUX DE SOCIÉTÉ

Le week-end des 6 et 7 juin, Nadège de Oika-Oika organisait une exposition, vente, démonstration, test de jeux de société au profit de l'association *Enzo ta belle leçon de vie*.

Il y en avait pour tous les âges et les familles ont pu s'essayer à tous les jeux présentés afin de choisir le plus intéressant ou amusant à leurs goûts. Les parties ont duré plus ou moins longtemps suivant l'intérêt porté au jeu testé, mais ont créé à coup sûr un moment familial ou convivial trop rare de nos jours. Oublions un peu les consoles, tablettes, box et revenons un peu aux jeux participatifs en présentiel.



## FÊTE DES MÈRES

Les mamans ont été mises à l'honneur lors d'une belle rencontre donnée à la salle polyvalente le 29 mai. Le conseil municipal s'était mis à la disposition des mamans pour leur proposer un instant de convivialité.



Elles ont ainsi pu se retrouver ou faire de

nouvelles connaissances en toute tranquillité ; collation, verre de l'amitié et cadeau leur étaient proposés. Les mamans en ont bien profité, et à les entendre, elles attendent l'année prochaine avec impatience.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année, la commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale a connu un regain de succès. La présence de scolaires pour



lire les messages et chanter la Marseillaise a apporté un nouvel élan dans la reconnaissance des sacrifices faits par nos combattants. La cérémonie a été suivie par un second protocole au village voisin partenaire, Morfontaine, qui a offert le vin d'honneur.



Merci aux jeunes qui entretiennent la mémoire de toutes les victimes de la guerre.

## FORMATION SECOURISME

le **samedi 30 mai**, tous les membres de l'équipe périscolaire et entretien ont pu suivre une formation sur les premiers secours. Exposés théoriques et pratiques sur un mannequin pour simuler des situations réelles ont permis à tous les stagiaires d'approfondir ou acquérir les premiers gestes qui sauvent. Toutes ont obtenu leur diplôme et se sentiront plus sereines au travail comme à la maison.



## VISITE DU GENERAL REPLLINGER

Le **samedi 16 mai**, M. le Maire et des représentants de la municipalité, des Anciens combattants et du A5 Bois du Four recevaient un général ; oui, mais pas n'importe lequel ! Le Général Allain Repplinger originaire de Villers la Montagne.

Né le 10 octobre 1944 à Villers-la-Montagne, fils de Jean-Pierre Repplinger et de Lucienne Leloup, tous deux agriculteurs, Allain suit sa scolarité primaire à l'école des garçons de Villers la Montagne, va au Lycée à Longwy, suit une formation militaire à Strasbourg pour enfin intégrer la prestigieuse École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. En débutant sous-lieutenant, Allain suit en parallèle des hautes études et obtient des diplômes qui lui confèrent des responsabilités de plus en plus importantes ; il va en conséquence « prendre du galon ». D'affectations en nominations, Allain obtient le grade de colonel pour accéder au grade de général de division en 2022 et sera promu commandeur de l'ordre national du Mérite en mai 2003.

Une grande personnalité qui n'oublie pas ses sources et qui fait honneur à son village natal en lui rendant visite. Villers la Montagne est fière de compter parmi ses habitants une telle personnalité inspirante qui force le respect.



## BBQ FIN D'ANNÉE TCVM



Le **vendredi 12 juin** dernier, le club de tennis de Villers la

Montagne organisait son barbecue de clôture de saison. La fraîcheur du début de soirée a quelque peu modéré l'affluence qui n'a pas atteint le niveau de celle de l'année dernière, mais l'ambiance était bien présente. Après l'énumération des résultats sportifs et quelques

commentaires sur la saison passée, les enfants ont reçu de petits cadeaux pour les récompenser et les motiver. Ensuite ils ont pu se retrouver avec animateurs, bénévoles, parents et supporters pour passer une belle soirée qui reflète bien l'esprit d'entente et de sportivité du club.



## INFO

### PRIME AIR-BOIS

Dans le cadre de son engagement en faveur de la qualité de l'air, de la transition énergétique et de la lutte contre la précarité énergétique, l'Agglomération du Grand Longwy met en place la Prime Air-Bois pour la période 2025-2028.

Ce dispositif permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide forfaitaire de **500 €** pour remplacer un ancien appareil de chauffage au bois par un équipement plus performant et moins émetteur de particules fines.

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1 - Avant le début des travaux :**
  - Prendre rendez-vous avec la conseillère France Rénov' de l'Agglomération du Grand Longwy pour définir votre projet
  - Contacter un professionnel qualifié pour établir un devis conforme
  - Retirer ou télécharger le dossier de demande sur <https://grandlongwy.fr/> ou au siège de l'Agglomération.
- 2 - Déposer le dossier complet :**
  - par mail à [transitionecologique@grandlongwy.fr](mailto:transitionecologique@grandlongwy.fr)
  - par courrier ou dépôt : 2 rue de Lexy, CS 11432, 54414 Longwy Cedex
- 3 - Documents à fournir :**
  - Formulaire de demande complet
  - Pièce d'identité
  - Justificatif de domicile
  - Devis signé
  - Photos de l'ancien et du nouvel appareil
  - Justificatif de résidence principale
  - Attestation de certification RGE de l'entreprise
- 4 - Procédure après les travaux :**
  - Envoyer la demande de versement avec la facture acquittée et les documents finaux dans les 3 mois suivant la fin des travaux.

## RECENSEMENT

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Dès que vous avez 16 ans, vous devez vous faire recenser en mairie (ou en ligne) dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles, qu'ils vivent en France ou à l'étranger.

### Pourquoi c'est important ?

- Vous recevrez une attestation de recensement, indispensable pour :
  - Passer un examen (brevet, bac, CAP, etc.) ou un concours administratif avant 18 ans.
  - Obtenir votre permis de conduire.
  - Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

ans.

- Vous serez convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une étape obligatoire pour devenir citoyen à part entière.

### Comment faire ?

- Présentez-vous en mairie avec :
  - Votre carte d'identité ou passeport valide.
  - Votre livret de famille.
  - Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne via le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) avec un compte FranceConnect.

À retenir : **Sans recensement, vous ne pourrez vous inscrire ni aux examens ni au permis de conduire.**  
Si vous avez dépassé le délai, pas de panique : vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à 25 ans .

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité au sein de notre commune, la municipalité souhaite recueillir votre avis sur deux sujets importants :

### 1. Circulation sur le chemin du A5 – Bois du Four

Afin de préserver ce chemin pour les promeneurs, les familles, les cyclistes et les usagers des espaces naturels, la commune envisage de limiter la circulation des véhicules à moteur (à l'exception des engins agricoles).

Quelle solution préférez-vous ?

- Fermer le chemin à tous les véhicules à moteur (sauf engins agricoles) les week-ends et jours fériés.
- Fermer le chemin à tous les véhicules à moteur (sauf engins agricoles) tous les jours de la semaine.
- Ne pas modifier les conditions de circulation actuelles.
- Autre (spécifier)

### 2. Vitesse de circulation dans le village

Dans un objectif de sécurité routière, notamment pour les piétons, les cyclistes et les habitants, la commune souhaite connaître votre avis concernant la vitesse autorisée dans le village.

Quelle limitation de vitesse souhaitez-vous ?

- Limitation à 30 km/h.
- Limitation à 40 km/h.
- Maintien de la limitation actuelle à 50 km/h.
- Autre (spécifier)

Votre avis est important et contribuera à orienter les décisions qui seront prises pour l'avenir de notre commune. Vous pouvez nous faire parvenir vos avis en venant en mairie, ou par message [mairie.vlm@orange.fr](mailto:mairie.vlm@orange.fr) (évités le téléphone qui surcharge notre secrétariat svp)

Merci d'avance pour votre participation.

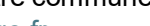
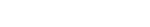
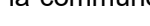
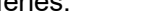
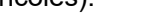
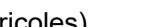
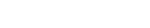
## VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?



Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre JDC, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre culture de défense à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les diverses formes d'engagements et d'opportunités au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

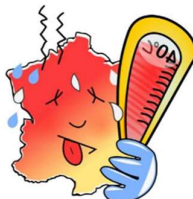


# FORTES CHALEURS

Les périodes de fortes chaleurs reviennent et peuvent avoir de graves effets sur la santé des personnes vulnérables (fatigue, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur, etc.). Le ministère de la Santé rappelle les gestes pour se protéger.

**Protégez-vous en adoptant les gestes suivants :**

- restez au frais ;
- buvez de l'eau et privilégiez l'eau gélifiée ou l'eau pétillante pour les personnes qui font des fausses routes ;
- évitez les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas ;
- mouillez-vous le corps ;
- fermez volets et fenêtres ;
- privilégiez les activités douces ;
- mangez frais et équilibré ;
- évitez l'alcool ;
- prenez des nouvelles des plus fragiles ;
- en cas de malaise, appelez le **15**.



## Personnes les plus fragiles : s'inscrire sur le registre canicule

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. C'est un service **gratuit et confidentiel**.

## À savoir

Le registre canicule est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de 3 jours consécutifs.

# MAISONS FLEURIES

Rappel [concours des maisons fleuries](#), les inscriptions sont encore ouvertes, alors dépêchez-vous de venir vous inscrire en mairie au 03 82 44 01 09 ou [mairie.vlm@orange.fr](mailto:mairie.vlm@orange.fr)  
Date limite d'inscription : le 3 juillet



# INSCRIPTIONS TENNIS

## Tennis Club VILLERS-LA-MONTAGNE - SPECIAL RENTREE 2026/2027

⇒ **INSCRIPTIONS au club pour la saison 2026/2027 (Facebook TC Villers la Montagne)**

**Tarifs** comprenant : la licence (33 € adultes, 23 € de 7 à 18 ans, 13 € de 3 à 6 ans reversés à la FFT), cotisation, l'éclairage.

Adultes	Jeunes
101 €	86 €

Remise à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent d'une même famille :  
20 € pour un Adulte et 15 € pour un Enfant.

2 permanences seront organisées **au CLUB HOUSE du TCVM :**

⇒ **Vendredi 28 Août 2026 : de 18h15 à 20h15**

**IMPORTANT :** Suite aux nouvelles réglementations de la ligue, pour les personnes faisant de la compétition inscription obligatoire avant le 1/09/2026 (merci de nous informer de votre inscription en août)

⇒ **Vendredi 04 septembre 2026 : de 18h15 à 20h15**

⇒ **ECOLE de TENNIS**

1. Les cours de l'école de tennis reprendront **Lundi 14 Septembre 2026 pour 30 séances.**

<b>Tarifs :</b> Adultes :	1 heure	-	176 €
Adultes :	1 heure 30	-	211 €
Jeunes :	1 heure	-	131 €
Jeunes compétitions :	1 heure 30	-	166 €

36 € par ½ heure supplémentaire à partir d'heure 30.

**Le tableau des groupes sera affiché à partir du samedi 12 septembre 2026**

2. Les cours de l'école de mini-tennis (concernant les enfants nés en 2021/2022/2023) reprendront le **Mercredi 16 Septembre 2026** - salle des Sports de 9h00 à 12h00.

**Tarif :** 121 Euros pour 30 semaines (**licence comprise**). Les enfants sont encadrés par un Educateur

**Attention : la réservation des courts se fait, exclusivement, en ligne via la nouvelle application de la FFT Ten'Up <https://tenup.fft.fr/>**

# PSYCHOMOTRICIENNE À LA MAISON DE SANTÉ

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle du Tilleul une nouvelle Psychomotricienne :

Madame *Mathilde SAINT-MARD*

La psychomotricité (profession paramédicale sur prescription médicale) s'intéresse à la personne, du nourrisson à la personne âgée, dans sa globalité en considérant les aspects moteurs, sensoriels, cognitifs, émotionnels et relationnels dans le but qu'elle s'approprie son corps et qu'elle s'adapte mieux à son environnement.



Le psychomotricien intervient notamment en cas de :  
Retard de développement – difficultés de coordination, d'attention, d'écriture, de régulation émotionnelle – troubles des apprentissages ou du schéma corporel et de l'image du corps – handicaps – maladie neurologiques (Parkinson, Alzheimer...) – perte d'autonomie.  
Le temps de peaufiner son installation, Mathilde ouvrira ses consultations dès mi-juillet et nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et une intégration très rapide dans la municipalité et avec ses collègues.

## A VENIR...

### ÉCLIPSE DU 12 AOUT

Le mercredi 12 août 2026, une éclipse solaire quasi totale sera visible depuis toute la France métropolitaine en toute fin de journée. Le Soleil sera masqué partiellement à plus de 90 % sur l'ensemble du territoire mais le phénomène culminant local se produira vers 20 h 15 avec 88% du disque solaire couvert par la Lune.

Mais, si une éclipse est un phénomène rare et spectaculaire, son observation peut entraîner des lésions graves et irréversibles si des précautions ne sont pas prises.

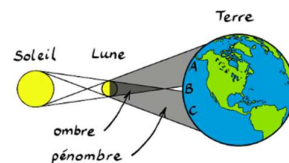
Pour observer une éclipse solaire en toute sécurité :



- Ne regardez jamais le soleil directement à l'œil nu.
- Utilisez des lunettes de protection certifiées (norme ISO 12312-2).
- Ne prenez jamais de photos du soleil
- N'utilisez jamais d'instruments optiques (téléphones, jumelles, télescopes) sans un filtre solaire spécial.

Les dangers sont :

- Les lunettes de soleil ordinaires ne sont pas adaptées et ne filtrent pas les rayons infrarouges. Elles ne protègent pas vos yeux.
- Lésions irréversibles : Regarder une éclipse sans protection adéquate peut entraîner des brûlures de la rétine (photokératite) ou une perte de vision permanente, parfois sans douleur immédiate.
- Vérification des lunettes : Assurez-vous que les verres ne sont ni rayés, ni perforés, ni décollés avant chaque utilisation



### FÊTE NATIONALE



La commune de Villers la Montagne et les associations participantes sont heureuses de proposer, cette année encore, des festivités en l'honneur de la commémoration de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789.

Le 11 juillet :

à partir de 19h à la salle des sports, restauration et buvette, retraite aux lampions dans le village, grand feu d'artifice et bal avec l'orchestre LA FA MI DO RE.



Le 14 juillet :



Après-midi consacré aux enfants des écoles de 14 à 17h, jeux en plein air, goûter, lâcher de ballon.

Venez nombreux en famille !